Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 – MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Avril 2022

L'éditorial

La conduite miséricordieuse du Christ

Bien chers fidèles,

« Venez à Moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et Moi je vous soulagerai. » Ce sont les paroles même de Notre Seigneur Jésus-Christ que nous rapporte Saint Matthieu dans son évangile (Matth. XI, 28-30).

Il nous faudrait citer toutes les pages de l'Évangile si nous voulions montrer combien la misère, la faiblesse, l'infirmité, la souffrance ont touché le cœur miséricordieux de notre Sauveur. Saint Luc relève avec soin qu'Il est « ému de compassion » (Lc VII, 3). Les lépreux, les aveugles, les sourds-muets, les paralytiques se présentent devant Lui ; l'Évangile nous rapporte qu'« Il les guérissait tous » (Lc VI, 19).

Dans une autre circonstance, les apôtres, courroucés de ce que Notre Seigneur Jésus-Christ n'ait pas été reçu dans une ville de Samarie, Le pressent de commander au feu du Ciel de descendre sur les habitants afin de les consumer. Et Jésus de les reprendre aussitôt : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes ! Le fils de l'homme est venu non pour perdre des vies d'hommes, mais pour les sauver » (Lc IX, 54-56).

C'est si vrai qu'Il accomplit même des miracles pour ramener des morts à la vie. Lorsqu'Il rencontre cette pauvre veuve de Naïm en pleurs qui suit la dépouille mortelle de son fils unique, le cœur de Jésus est profondément touché, et ne pouvant supporter cette douleur, Il commande : « Jeune homme, Je te le dis, lève-toi ! » Le jeune homme se lève et Jésus le remet à sa mère (Lc VII, 11-15). Quelques semaines avant Sa mort, c'est sur Lazare qu'Il pleurera avant de le ressusciter.

Au-delà de cette misère physique, Jésus se penche sur l'une des formes les plus profondes de la misère humaine, le péché. S'il est un trait en effet, qui frappe particulièrement dans la conduite du Verbe Incarné, c'est cette étrange préférence qu'il manifeste auprès des pécheurs : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades. (…) Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs » (Matth. IX, 12-13). Notre Seigneur Jésus-Christ sait que les hommes succombent au péché et ont besoin du pardon sans lequel ils ne pourront en effet rejoindre la Patrie céleste, et Il nous révèle par là, de façon toute particulière, la profondeur de Sa miséricorde.

On pourrait même dire avec saint Anselme que Dieu le Père a voulu créer l'homme dans le seul but de révéler Sa miséricorde par le pardon qu'Il devrait lui accorder : « *Cur homo ?* Pourquoi (avoir créé) l'homme ? Rendons grâces à Dieu d'avoir accompli une œuvre après laquelle Il pourrait se reposer. Il a fait les cieux, et je ne lis

pas qu'Il se soit reposé ; Il a fait la terre, et je ne lis pas qu'Il se soit reposé ; Il a fait le soleil, la lune et les étoiles, et je ne lis pas qu'Il se soit reposé. Mais je lis qu'Il fit l'homme, et qu'alors Il se reposa ayant enfin quelqu'un à qui Il pût pardonner les péchés ».

Cette miséricorde, Notre Seigneur Jésus-Christ nous la révèle bien évidemment dans la parabole de l'enfant prodigue. Cette parabole nous révèle l'extraordinaire bonté du père, qui oublie toute l'ingratitude, toute la bassesse du coupable pour ne penser qu'à une chose : « Son fils était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé » (Lc. XV, 32).

À elle seule, la parabole de l'enfant prodigue constitue une magnifique révélation des miséricordes divines, mais comme toujours avec Notre Sauveur, son enseignement est illustré et souligné par des actes dont la bonté nous ravit et nous émeut profondément. Vous connaissez sans doute l'entretien de Jésus avec la Samaritaine. Après une longue route, Notre Seigneur est fatigué et s'assied sur le bord du puits, pendant que ses disciples s'en vont faire quelques courses. Notre Seigneur était-il vraiment là pour prendre du repos et attendre le retour de ses apôtres ? Non ! Il venait chercher une brebis égarée, il venait sauver une âme. Et quelle était cette âme ? Bien certainement dans cette petite ville, Il s'en rencontrait beaucoup de moins corrompues que cette pécheresse qu'Il venait sauver ; et pourtant c'est bien elle qu'Il attend ; il connaissait tous les dérèglements, toutes les hontes de cette pauvre femme, et c'est à elle qu'Il va se manifester. Et comment s'y prend-Il ? Commence-t-Il par lui reprocher tous ses désordres ? Non bien au contraire. Il agit avec bienveillance, Il prend occasion de Sa soif et de la présence du puits pour lier conversation, conversation où Il va progressivement, délicatement éclairer cette pauvre créature en lui confiant qu'Il est lui-même la source d'une eau qui désaltère à jamais. Enfoncée dans la vie des sens, la Samaritaine ne saisit rien de ces propos qui la dépassent. Mais l'insistance délicate du Sauveur ouvre son cœur. En quelques instants, c'est une nouvelle âme gagnée à la grâce et à la Foi, une âme qui rejette sa vie passée pour ne plus vivre que pour Dieu.

La pécheresse de Sichar n'avait rien qui la distinguât des autres, si ce n'est la profondeur de sa misère, et ce fut l'une des premières ressuscitées. Suivra Madeleine dont la seule description qui nous est rapportée avant sa conversation se traduit par ces mots : « Dans une bourgade, vivait une femme de mauvaise vie. » La profession de Madeleine était de s'adonner au péché. Ses dérèglements étaient notoires au point de scandaliser le pharisien Simon lorsqu'il la vit pleurer au pied du Christ. Mais ces larmes sont sincères et suffisent à ouvrir les portes du Cœur miséricordieux de Jésus : « Ses nombreux péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé » (Lc VII, 34-37). Madeleine est devenue le triomphe de la grâce de Jésus, le symbole de Sa miséricorde, le plus beau trophée de Son Très Précieux Sang.

Cette compassion du Verbe Incarné à l'égard des pécheurs est si étendue qu'il semble même parfois oublier les droits de la justice. Sa miséricorde en effet pardonne à une femme adultère : « Moi non plus je ne te condamnerai pas ; va, et désormais ne pèche plus » (Jn VIII, 3-11) et à un meurtrier tout juste repentant : « Aujourd'hui même, tu seras avec Moi en paradis. » (Lc XXIII, 43).

Comment ne pas garder confiance ? Nos misères, nos fautes, nos péchés, nous les connaissons ; mais ce que nous ne connaissons pas, c'est le prix du Sang de Notre Sauveur et la vertu de Sa grâce. Aucune faute n'est inaccessible au pardon de notre Sauveur.

Allons ! Courrons au tribunal de la Pénitence ! Il suffit au Christ d'une lueur de bonne volonté de notre part pour qu'Il nous accorde les plus grandes grâces et les plus profonds pardons. Que personne ici-bas n'en doute : tant que nous sommes sur terre, c'est le temps de la Miséricorde divine. Lorsque l'heure de notre mort sonnera, ce sera celui de la Justice.

Abbé Gonzague Peignot +

De la vraie miséricorde

par M. l'abbé François Delmotte

Il est entendu que la miséricorde se penche sur la misère dans le but de la soulager. « *Le mot miséricordieux signifie : celui qui a, pour ainsi parler, le cœur des malheureux, parce que l'homme miséricordieux regarde comme sienne la misère d'autrui, et s'en afflige comme si elle lui était personnelle* ». (Saint Remi, cité dans Saint Thomas d'Aquin, Chaîne d'or sur l'Évangile de saint Matthieu, chapitre V, verset 7). Toute misère est-elle alors susceptible de provoquer la miséricorde ? Quelle misère va être l'objet propre de la miséricorde ? Et quelles sont les dispositions pour se laisser toucher par cette misère ?

Il s'agit ici de misère humaine, de celle qui touche l'homme dans ce qu'il est ou dans ce qu'il possède et qui l'empêche d'être heureux, c'est-à-dire d'atteindre sa fin ultime. La misère est un mal. Pour un être quelconque le mal est la privation d'un bien qui lui est dû. Deux sortes de maux peuvent toucher l'homme : soit le mal qui s'oppose au bien de son être, naturel ou surnaturel ; soit le mal qui s'oppose au bien de son agir. Le premier est, par exemple, la maladie, qui s'oppose au bien naturel du corps, l'ignorance qui s'oppose au bien naturel de l'âme, ou la damnation éternelle qui s'oppose au bien surnaturel de l'homme. Quant au second type de mal, ce peut être la prison qui réduit l'activité humaine ou le péché qui s'oppose au bien de l'agir de l'homme par rapport à sa fin ultime.

Ce qu'il faut surtout considérer, c'est le fait que le mal est voulu ou pas. En effet, la misère dont il est question ici est celle qui est un obstacle à la fin ultime. « *À proprement parler, toute déficience ne peut être appelée une misère, mais seulement celle qui affecte la créature raisonnable, laquelle est susceptible d'être heureuse. Car la misère s'oppose au bonheur* ». (Saint Thomas, Somme théologique, I^{a}, Q. 21, art. 4). Or nous nous dirigeons, ou nous nous éloignons, de la fin ultime par nos actes raisonnables, volontaires et libres. Ce mal, donc, peut être seulement éprouvé par une personne, sans qu'elle le veuille : on appelle cela le mal de peine, celui qui provoque une affliction pour l'homme qui en est atteint. Mais le mal peut aussi être voulu. C'est le cas du péché. On l'appelle alors mal de faute. Le mal de peine contrarie la volonté, il est subi. Le mal de faute, lui, est volontaire.

De ces deux maux, peine et faute, lequel va faire l'objet des soins de la miséricorde ? Parce qu'elle est volontaire, conforme à l'inclination de la volonté, la faute ne peut être considérée en elle-même comme une misère. Il est entendu que c'est un faux bien. Mais elle reste un bien, désiré et voulu par la volonté. La misère, au contraire, emporte avec elle le caractère de contrainte, de violence, d'opposition à ce que veut la nature des choses ou la volonté. La miséricorde s'adresse donc à la misère qui est involontaire, à celle de la peine.

Mais dans l'agir humain, volontaire et involontaire peuvent se mélanger. Ainsi, une peine infligée par l'autorité peut être assumée volontairement, par exemple comme expiation d'une faute. Son aspect de peine, subie involontairement, est alors diminué. À proportion est diminuée aussi la miséricorde à l'égard de cette peine, devenue en partie volontaire. À l'inverse, le péché, qui est de sa nature un acte volontaire, peut être causé par une infirmité involontaire de l'homme (une mauvaise habitude rétractée, par exemple). Son aspect de péché appelle la réprobation tandis que son aspect d'infirmité involontaire appelle la miséricorde. Le péché s'oppose à la miséricorde en tant qu'il est formellement voulu. Mais dès que la volonté diminue ou même s'en retire complètement, le regrette et le combat, le péché est alors une misère qui attire la miséricorde.

La miséricorde ne peut donc jamais s'adresser au péché en tant que tel. Elle peut se pencher sur le pécheur, non comme voulant son péché, mais comme étant misérable, soit par la faiblesse et l'infirmité qui l'ont conduit à commettre ce péché, soit par les misères, peines et autres malheurs qui sont la conséquence de son péché. Un exemple illustrera mieux ce propos. Un homme se drogue pour fuir la pauvreté dans laquelle il se débat au quotidien. L'acte même de se droguer est peccamineux et ne peut être l'objet de la miséricorde. Mais, peuvent être soulagées par les œuvres de la miséricorde, et la situation de pauvreté antécédente à l'acte de se droguer et qui l'a en partie causé, et la situation de dépendance

qui en résulte. Il faut se rappeler ici que le péché peut être considéré comme un acte isolé ou comme un état qui dure. Les deux sont volontaires et, comme tels, ne peuvent être l'objet de la miséricorde. En revanche, les deux appellent une sanction divine et parfois une sanction humaine. Ayant un caractère contraignant en s'opposant à la volonté du coupable, ces sanctions peuvent être considérées, de manière dérivée, comme une misère et donc susceptibles d'être soulagés par la miséricorde. Mais, en réalité, ces sanctions sont la manifestation de la justice envers la personne coupable et aussi envers le bien commun à protéger. De ce point de vue-là, qui est le premier et principal, on ne peut pratiquer la miséricorde envers les pécheurs en les plaignant des sanctions justes qu'ils encourent. On les plaindra quand ils seront revenus à résipiscence. Il en va ainsi de l'accession à la communion eucharistique pour les divorcés remariés. Étant en état de péché de par leur concubinage adultérin, il est du devoir de l'Église de dénoncer ce mal pour en protéger la partie saine des fidèles. L'Église leur interdit donc de s'approcher du sacrement de l'eucharistie d'une part par respect pour ce sacrement et afin de ne pas trahir sa signification qui est l'union de l'âme avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'augmentation de la grâce sanctifiante ; et d'autre part comme peine pour pousser les coupables à la conversion. Cette peine entraîne un certain mal : celui de ne pouvoir accéder au sacrement. Mais ce mal n'est pas susceptible d'entraîner la miséricorde d'autrui parce qu'il est voulu dans sa cause qui est le péché. Cesse le péché, cesse ce mal. Il dépend donc de la volonté des coupables et est donc, au moins en partie, volontaire dans sa cause.

Quelles dispositions faut-il posséder pour ressentir de la miséricorde envers quelqu'un ?

La miséricorde se penche sur une misère pour la soulager. Elle est le propre d'une personne qui n'est pas indifférente aux maux d'autrui. Comment donc peut-il se faire que je considère la misère d'autrui comme la mienne ? Par une double union répond Saint Thomas d'Aquin.

D'une part, je souffre du mal d'autrui parce que ce mal est proche de moi et que je le redoute pour moi-même. Cette proximité résulte soit de la science ou de la sagesse que donne l'âge ou l'expérience commune ; soit de l'expérience personnelle : il souffre la maladie et j'éprouve de la miséricorde en me souvenant que moi-même j'ai souffert cette maladie. Plus on a connu soi-même la souffrance, la maladie ou n'importe quelle épreuve, plus on en tire une expérience qui nous permet de mieux être compatissant, d'éprouver facilement les sentiments qui conviennent, de trouver les mots et les gestes qui soulagent. D'autre part, je souffre du mal d'autrui parce que je l'aime. L'amour, naturel ou surnaturel (la charité) produit une union affective. L'amour fait regarder autrui comme un autre soi-même, et nous fait donc considérer ses souffrances comme les nôtres propres.

Notons qu'en Dieu, il ne peut être question de défaut ou de souffrance. Donc ce qui cause la miséricorde de Dieu envers nous, c'est uniquement son amour. Mais Dieu s'est incarné, il a assumé une chair passible comme la nôtre justement pour pouvoir connaître par expérience la souffrance. Saint Paul nous enseigne : « *Car nous n'avons pas un grand prêtre impuissant à compatir à nos infirmités ; pour nous ressembler, il les a toutes éprouvées hormis le péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus en temps opportun. En effet, tout grand prêtre, pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin d'offrir des oblations et des sacrifices pour les péchés. Il est capable d'user d'indulgence envers ceux qui pèchent par ignorance et par erreur, puisqu'il est lui-même entouré de faiblesse.* » (Aux Hébreux IV, 15-16).

Qui sont ceux qui ne peuvent exercer la miséricorde ?

Les aveugles :

Cela peut être le fait de personnes indifférentes à ce qui ne les regardent pas, aveuglement provoqué par l'égoïsme et l'individualisme. Pour voir la misère, il faut être en contact physique avec elle, dans le présent. Les technologies d'aujourd'hui, en tant qu'elles éloignent la réalité et mettent un écran entre elle et le sujet, provoquent un isolement des personnes et, par conséquent, une vue moins nette de la misère immédiatement présente autour de nous. De même, ne voient pas la misère ceux qui sont incapables de connaître la réalité des choses. Cela arrive quand l'intelligence humaine est occupée par un sys-

tème de pensée qui refuse l'accès à la réalité. De tels systèmes déforment la nature des choses, mettent des étiquettes sur elles, étiquettes qui ne disent rien de leur nature intime. Dès lors, comment appeler misère ou mal un évènement si on ne sait pas sa nature ? Comment appeler misère la maladie si on ne sait pas qu'elle attaque le corps humain, ou comment appeler péché une union illégitime si on ne voit pas qu'elle s'oppose à la loi divine ? De tels systèmes occupent presque tous les esprits aujourd'hui. Parmi eux le nominalisme, le marxisme (matérialisme dialectique) ou même le modernisme. La conséquence du modernisme est son incapacité à connaître et à dire de manière certaine et définitive la nature des choses. Le moderniste conséquent ne peut alors connaître ce qu'est un mal, le dire et voir en quoi il touche une personne. Et si jamais il réussit à trouver un remède à la misère de cette personne, c'est ou bien en abandonnant au moins partiellement son modernisme, ou bien par le fruit du hasard.

Les fiévreux :

Un autre système de pensée empêche de voir clairement la misère d'autrui. Il donne une place tellement importante aux sentiments du cœur qu'il met de côté la place de la vérité dans l'intelligence. Cela donne des personnes généreuses et actives à soulager toutes les misères du monde, mais d'une ineffable inefficacité en face des vraies misères, faute de les avoir vues. Et pourquoi ne les ont-elles pas vues ? Parce que ce système crée un état d'esprit fiévreux et perpétuellement inquiet. C'est le système du libéralisme catholique tel que décrit, et condamné, par les souverains pontifes. Mgr Lefebvre le décrit ainsi : *« Davantage qu'une confusion, le catholicisme libéral est une « maladie de l'esprit » l'esprit n'arrive pas à se reposer simplement dans la vérité. L'esprit n'ose rien affirmer, qu'immédiatement se présente à lui la contre-affirmation, qu'il se sent obligé de poser aussi. […] Je crois que le Père Clérissac a vu plus profondément la nature de cette maladie. C'est un « manque de l'intégrité de l'esprit » écrit-il, d'un esprit qui n'a « pas assez confiance en la vérité » : « Ce manque de l'intégrité de l'esprit, aux époques de libéralisme, s'explique du côté psychologique par deux traits manifestes : les libéraux sont des réceptifs et des fiévreux ; des réceptifs, parce qu'ils revêtent trop aisément les états d'esprit de leurs contemporains ; des fiévreux, parce que, de crainte de heurter ces divers états d'esprit, ils sont dans une continuelle inquiétude apologétique ; ils semblent souffrir eux-mêmes des doutes qu'ils combattent ; ils n'ont pas assez de confiance en la vérité ; ils veulent trop justifier, trop démontrer, trop adapter ou même trop excuser*. » (RP Clérissac op, Le Mystère de l'Église, chap 7, cité dans Mgr Lefebvre, Ils l'ont découronné, Fideliter 1987, pages 113-114).

Les insensibles :

Il y a aussi le cas de ceux qui ont bien vu, ou au moins aperçu, la misère d'autrui, mais qui ne vont pas la secourir par indifférence ou insensibilité. La vertu de miséricorde requiert d'être touché du mal d'autrui comme si c'était le sien propre. Quels facteurs vont empêcher d'être atteint par cette misère d'autrui ? Saint Thomas d'Aquin, en fin connaisseur de la nature humaine, en donne quelques-uns.

Pour être sensible au mal d'autrui, il faut que la sensibilité de l'homme soit disponible à ressentir ce mal. Or elle ne l'est pas lorsque la personne est déjà sous l'influence d'une violente passion ou atteinte elle-même des plus grands maux : « *Ceux qui sont déjà atteints de maux extrêmes ne craignent plus de souffrir davantage et, de ce fait, ne connaissent pas la miséricorde. De même ceux qui sont en proie à une crainte excessive : leur anxiété les absorbe au point qu'ils ne prennent pas garde à la misère des autres.* » (Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, II^{a} II^{ae}, Q. 30, art. 2, ad 2^{um} et ad 3$^{um)}$.

Ne pas prendre garde aux autres et à ce qui les touche : voilà la raison principale de cette insensibilité. Cette préoccupation excessive de soi-même au détriment des autres est la marque de l'orgueil et de l'égoïsme. Dans les sociétés contemporaines, où l'État veut assumer presque toutes les activités humaines, il y a logiquement moins de place pour la compassion et la miséricorde. Comment être touché du malheur de son voisin qui perd son travail, puisqu'il est assuré, qu'il existe une aide de l'État pour lutter contre le chômage… ? On sera un peu sensible à son mal, mais pas suffisamment pour le secourir. Il y aura toujours le sentiment de pitié, parce que nous sommes humains, mais il n'y a plus la vertu et les œuvres de miséricorde. L'étatisme, le socialisme

écrasent l'initiative humaine en général, et, en particulier, sa plus belle manifestation : les œuvres de miséricorde.

Une dernière façon d'être insensible à la misère d'autrui est le manque d'expérience. Lorsque l'on n'a pas connu le malheur, l'épreuve, il est plus difficile de comprendre d'abord, de compatir ensuite à la douleur d'autrui. « *Ceux qui ont beaucoup souffert compatissent spontanément à ceux qui souffrent. Inversement, les jeunes qui croient naïvement à leur étoile, les inexpérimentés, les trop favorisés et ceux à qui tout réussit jugent aisément les autres d'après leur propre cas : ils se figurent qu'aucun mal ne peut les atteindre et sont, en général, peu portés à compatir à la misère des autres.* » (Somme théologique, II^a, II^{ae}, Q. 30 art. 4, édition de la Revue des Jeunes, commentaires du RP HD Noble, op, note n°54, page 293).

« *Retenons que la miséricorde est une haute et grande vertu. Elle nous apparente à Dieu, nous associe à l'acte essentiel qui lui convient. Le geste divin par excellence n'est-il pas de donner, de donner tout à ceux qui n'ont rien ? Quand nous exerçons la miséricorde, nous coopérons avec Dieu, nous devenons les représentants de sa bonté. Alors, il faut que nous entrions dans l'attitude requise, et que, dans notre cœur, vivent les sentiments du cœur de Dieu. Mais pour cela, quelle transformation la grâce ne doit-elle pas opérer !* » (Somme théologique, II^a, II^{ae}, Q. 30 art. 4, édition de la Revue des Jeunes, commentaires du RP HD Noble, op, note n°60, page 298).

Les épousailles de Marie et de Joseph

par M. l'abbé Michel Simoulin,

En avril 2013, nous avions traité ici la question de la paternité de saint Joseph et nous avions conclu que « *Le nom propre, exprimant adéquatement le lien unissant Joseph à Jésus, nous échappe. La liturgie l'appelle une* ***vice-paternité*** *(Préface propre de saint Joseph). »* Dieu le Père a confié à Joseph Son pouvoir paternel, Son autorité avec tous les devoirs et privilèges inhérents à cette fonction.

Aujourd'hui, j'aimerais évoquer une fête disparue, célébrée naguère le 23 janvier, la fête des *« Epousailles de Marie et de Joseph »*. J'aime fort ce commentaire d'un auteur peu connu : « L'union de Joseph et de Marie fut un véritable mariage : l'Ange qui apparaît à Joseph lui recommande de ne pas quitter son épouse : *Noli timere accipere Mariam conjugem tuam* (Matth., I, 20). Ils se donnent l'un à l'autre leur virginité : Marie vierge sera la gardienne de la virginité de Joseph, et Joseph vierge sera le gardien de la virginité de Marie ; ce sont deux virginités qui s'unissent pour se conserver éternellement par une chaste correspondance de désirs pudiques. Le nœud est d'autant plus ferme que les promesses sont plus saintes. Aujourd'hui resplendit plus brillant le lys de la virginité de Marie ; aujourd'hui Dieu est plus que jamais décidé à choisir Marie pour mère de son Fils. »

Par ailleurs, si j'en crois la liturgie, ce mariage a été voulu par Dieu. C'est ce qu'affirme une antique oraison : *Deus qui sanctum loseph beatissimae Virginis Mariae matris Unigeniti Filii tui sponsum esse voluisti, quique illium patrem eius vocare dignatus es, quaesumus ut tanti confessoris intercessio gloriosa nos protegat. Per eumdem Dominum.*

Et c'est aussi suggéré par notre préface de la messe de saint Joseph : *Qui et vir iustus, a te Deíparæ Vírgini sponsus est datus.* ***Lui, l'homme juste, que Vous avez donné pour époux à la Mère de Dieu.***

Enfin, que ce mariage ait été un mariage véritable, saint Thomas d'Aquin l'a fort bien démon-

tré (III[a], 29, 2) C'est peut-être un peu compliqué, mais essayons toujours de lire son explication.

On appelle véritable le mariage ou union conjugale qui atteint sa perfection. Or il y a une double perfection pour un être :

1. La première perfection d'un être consiste proprement dans **sa forme**, qui lui donne son espèce.

2. La perfection seconde consiste dans l'opération par laquelle cet être atteint en quelque sorte **sa fin**.

- Or **la forme du mariage consiste en l'union indissoluble des esprits, par laquelle chaque époux est tenu de garder une foi inviolable à son conjoint**.

- Quant à **la fin du mariage, elle est d'engendrer et d'élever des enfants. On les engendre par l'acte conjugal ; et ils sont élevés par les services que le père et la mère se rendent réciproquement pour nourrir leurs enfants.**

Ainsi donc, en ce qui concerne la perfection première du mariage, il faut dire que l'union entre la Vierge Marie, Mère de Dieu, et saint Joseph fut un mariage absolument véritable. Car l'un et l'autre ont consenti à l'union conjugale, mais non expressément à l'union charnelle, sauf sous condition : si Dieu le voulait. Aussi l'ange appelle-t-il Marie l'épouse de Joseph quand il dit à celui-ci (Matth. I, 20) : " Ne crains pas de prendre chez toi Marie ton épouse. " Ce que saint Augustin explique ainsi : " Elle est appelée épouse en raison du premier engagement des fiançailles, elle qui n'avait connu et ne devait jamais connaître l'union charnelle. "

Mais quant à la perfection seconde, laquelle s'accomplit par l'acte du mariage, si l'on entend celui-ci de l'union charnelle qui engendre les enfants, ce mariage n'a pas été consommé. Ce qui fait dire à saint Ambroise : " Ne sois pas ému si l'Écriture l'appelle souvent épouse : ce n'est pas pour lui enlever sa virginité, mais pour attester le lien du mariage et la célébration des noces. "

Cependant ce mariage a eu aussi la perfection seconde quant à l'éducation de l'enfant, comme dit saint Augustin : " Tout le bien du mariage est accompli chez les parents du Christ : l'enfant, la fidélité et le sacrement. L'enfant, nous le reconnaissons en le Seigneur Jésus ; la fidélité en ce qu'il n'y eut aucun adultère ; le sacrement en ce qu'il n'y eut aucune séparation. Une seule chose est absente : l'union charnelle. "

Pour conclure, je vous propose les textes d'une messe autrefois célébrée pour cette fête. Nous pourrions la célébrer si elle figurait dans un de nos missels mais, je ne l'ai pas encore trouvée. Elle peut toutefois alimenter notre méditation et notre prière.

MESSE DES EPOUSAILLES

INTROÏT / Ps. 127, 3 ; Ps. 127, 1.

Ton épouse sera une vigne féconde auprès de ta maison ; tes fils des plants d'olivier autour de la table. Heureux tous ceux qui craignent Yahveh et marchent dans ses voies. Gloire au Père...

COLLECTE

Dieu qui avez donné à Votre Fils unique Joseph et Marie comme parents terrestres sans commerce charnel, accordez-nous, nous Vous en prions, par leur intercession, de participer aux noces éternelles. Par le même Jésus-Christ…

ÉPÎTRE tirée du Livre de l'Ecclésiastique 14, 20 — 15, 6.

Heureux l'homme qui s'applique à la sagesse et la scrute avec son intelligence, qui médite dans son cœur sur ses voies, et réfléchit sur ses secrets. Qui part derrière elle comme sur une piste, et sur ses voies se tient aux aguets. Qui regarde attentivement par ses fenêtres et qui écoute à sa porte ; qui loge tout prêt du lieu où elle réside, et fixe sa demeure dans son enceinte.

Il dresse sa tente auprès d'elle et il reste dans le logis du bonheur. Il met ses enfants à l'abri, et sous ses

branches il séjourne. Il est protégé par elle contre la chaleur et il loge dans le rayonnement de sa gloire.

Celui qui craint le Seigneur agira ainsi, et celui qui est en possession de la Loi saisira la sagesse.

Elle viendra à sa rencontre comme une mère, et comme une épouse vierge elle l'accueillera. Elle le nourrira du pain de l'intelligence, et de l'eau de la sagesse elle lui donnera à boire. Il s'appuiera sur elle et ne fléchira pas, et il s'approchera d'elle, et n'aura pas de confusion. Et elle l'élèvera devant ses proches, et elle le rendra éloquent au milieu de l'assemblée.

Gaité et couronne d'allégresse il trouvera, et un nom éternel lui sera donné en partage.

GRADUEL / Ps. 127, 3-4.

Ton épouse sera une vigne féconde auprès de ta maison ; voilà comment sera béni l'homme qui craint Yahveh.

ALLÉLUİA / Cant. 8, 6.

Pose-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un signe sur ton bras. Car l'amour est fort comme la mort, la jalousie inflexible comme le shéol. Ses traits sont comme des traits de feu, une flamme de Yahveh.

TRAİT / Cant. 8, 6-7.

Pose-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un signe sur ton bras. Car l'amour est fort comme la mort, la jalousie inflexible comme le shéol. Ses traits sont comme des traits de feu, une flamme de Yahveh.
Les grandes eaux ne sauront éteindre l'amour, ni les fleuves le submerger. Qui offrirait toutes les richesses de ses maisons pour acheter l'amour, ne recueillerait que mépris.

ÉVANGILE selon saint Matthieu 1, 18-25.

Voici comment Jésus-Christ fut engendré. Marie sa mère était fiancée à Joseph ; or, avant qu'ils n'eussent mené vie commune, elle se trouva enceinte par le fait du Saint-Esprit. Joseph, son fiancé, qui était un homme droit et ne voulait pas la dénoncer publiquement, résolut de la répudier sans bruit. Il avait formé ce dessein, quand l'Ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains point de prendre chez toi Marie, ton épouse : ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint ; elle enfantera un fils, auquel tu donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui « sauvera » son peuple de ses péchés. Or tout ceci advint pour accomplir cet oracle prophétique du Seigneur : « Voici que la vierge concevra et enfantera un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel », nom qui se traduit : Dieu avec nous. Une fois réveillé, Joseph fit comme l'ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse ; et sans qu'il l'eut connue, elle enfanta un fils, auquel il donna le nom de Jésus.

OFFERTOİRE / Matth. 1, 18.

Marie sa mère était fiancée à Joseph ; or, avant qu'ils n'eussent mené vie commune, elle se trouva enceinte par le fait du Saint-Esprit.

SECRÈTE

A vous Seigneur et Père saint, nous immolons une hostie de louange, célébrant la mémoire de cette union conjugale où naquit votre divin Fils, Jésus-Christ Notre Seigneur, qui vit et règne avec vous...

COMMUNION / Matth. 1, 21.

Elle enfantera un fils, auquel tu donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui « sauvera » son peuple de ses péchés.

POSTCOMMUNION

Nous vous demandons Seigneur que ces Sacrements vénérables opèrent en nous ce qu'ils signifient, afin que par eux nous méritions de parvenir au banquet des noces de l'Agneau, qui vit et règne avec vous...



Vie de l'Ecole et du Prieuré

Annonces

Pèlerinage de Pentecôte – 4, 5 et 6 juin 2022

Le pèlerinage de Chartres à Paris reprend et aura pour thème spirituel : « Nous sommes la jeunesse de Dieu ». Ecoutons le cri de Charrette, exhortant fièrement ses hommes : « Il est vieux comme le diable, le monde qu'ils disent nouveau et qu'ils veulent fonder dans l'absence de Dieu… On nous dit que nous sommes les suppôts des vieilles superstitions ; faut rire ! Mais en face de ces démons qui renaissent de siècle en siècle, sommes une jeunesse, Messieurs ! Sommes la jeunesse de Dieu. La jeunesse de la fidélité ! Et cette jeunesse veut préserver pour elle et pour ses fils, la créature humaine, la liberté de l'homme intérieur ». Alors montrons notre jeunesse et préparons-nous à boucler notre sac pour rejoindre les pèlerins de Notre-Dame !

Vous trouverez à l'église Saint-Joseph des Carmes les bulletins d'inscription pour le pèlerinage, ainsi que pour le car (un car couchettes et un car fauteuils) qui nous transportera à Chartres dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 juin et nous ramènera de Paris dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juin.

Il est également possible de participer à ce pèlerinage et d'en obtenir les grâces en parrainant un pèlerin qui marchera et priera à vos intentions. Un bulletin de parrainage est disponible à l'église.

Le chef de région est Simon Picot. Les renseignements s'obtiennent auprès de Gilbert Beauval au 04 68 24 79 34 ou au 06 89 43 17 87.

Kermesse du Prieuré Saint-Dominique de Toulouse – dimanche 12 juin 2022

C'est le tour du Prieuré de Toulouse d'organiser la kermesse.

La date est d'ores et déjà à retenir, pour une grande sortie festive en famille à Gragnague.

Détails et précisions seront donnés le mois prochain.

Chronique du mois de mars 2022

Le mois de février termine avec un beau soleil, qui rend la sortie des scouts de la troupe Saint-Elme vraiment très agréable. Sur les collines de la commune de Mas-Saintes-Puelles, ces jeunes messieurs plantent leurs tentes pour trois jours de camp, sous la houlette virile et généreuse de leur grand chef Simon. M. l'abbé ne manque pas de venir avec son furtif immortel, mais, hélas, celui-ci n'est pas en pleine forme (le furtif, pas M. l'abbé !) et ne sera pas d'une grande utilité cette fois. Presque trente minutes pour aller de Mas jusqu'à Fendeille, c'est trop pour la patience des chefs ! Samedi et dimanche, la troupe assiste à la sainte messe dans la chapelle médiévale de Saint-Christol, que M. le Maire de Fonters-du-Razès s'est réjoui de nous laisser…

Mars, dans la vie de l'Eglise, est habillé de violet, puisqu'il est toujours le mois du Carême. Ce temps de pénitence commence par la remise des cendres sur le front de chaque baptisé. « Souviens-toi que tu es poussière… » de quoi faire trembler notre carcasse tant attachée aux plaisirs de ce monde… Un petit bonhomme, trop jeune encore pour y comprendre grand-chose, en voyant son papa et ses frères arborer cette marque sur le front, a pensé dans son langage : « Qu'est-ce que c'est que ce truc-là ! Hors de question qu'on me peinturlure la figure de la sorte ! » Et le voilà qui plaque énergiquement sa petite main sur le front. Hélas, papa est encore trop fort pour bibi, et, doucement, il enlève la main du pitchoun qu'il tient dans ses bras. M. l'abbé, avec un sourire, lui donne le sacramental.

Lorsque les garçons ont quitté leur chère école pour cette première grande sortie du mois, les lieux sont bien vite de nouveau investis par une troupe moins nombreuse et surtout moins bruyante. C'est en effet la récollection de doyenné, qui voit, chaque semestre, une ribambelle de soutanes débarquer à Saint-Joseph. Outre l'assistant de district, M. l'abbé Duverger, sont présents tous les abbés du grand Sud, depuis Fabrègues jusqu'à Caussade. À cette marée noire s'ajoute la bure brune d'un père capucin venu d'Aurenque, dans le Gers. Dans une ambiance à la fois pieuse et fraternelle, les confrères se retrouvent pour quelques entretiens spirituels ou théologiques, l'office et la messe, et bien sûr – nous ne sommes pas des anges – un bon repas préparé avec soin par M. et Mme Cabaye.

Une bonne nouvelle ne fait pas de mal, dans ce monde qui semble avoir décidé d'accélérer exponentiellement sa descente aux abîmes… Le pape consacrera la Russie au Cœur Immaculé de Marie, et il demande à tous les évêques, en particulier celui de Fatima, de s'unir à lui pour réciter l'acte de consécration. La Fraternité Saint-Pie-X et tous ses fidèles s'en réjouissent grandement, et remercient le Cœur Immaculé de Marie d'avoir exaucé les multiples croisades du rosaire effectuées à cette intention. Ne nous arrêtons pas là, égrenons notre chapelet, faisons sacrifices sur sacrifices, marchons sur les routes de Limoux puis sur celles qui séparent Chartres de Paris, afin d'obtenir de la Mère de Dieu la fin de cette horrible crise qui ébranle l'Eglise et déboussole la société.

La fête de saint Joseph, comme il se doit, est célébrée en grande pompe dans notre église. Ces dames nous ont décoré l'autel et la statue de saint Joseph avec une magnificence que tous auront notée, les Petits Chanteurs se sont époumonnés pour louer leur saint patron, et les fidèles sont venus nombreux. M. l'abbé Delmotte, véritable Lacordaire du Languedoc, nous a régalé par son éloquence, en nous rappelant l'importance de la véritable paternité, si mise à mal aujourd'hui, pour que les enfants puissent saisir mieux qui est Dieu, leur Père. Invoquons saint Joseph, qui mérita d'être appelé père de Jésus lui-même, pour qu'ils rendent nos pères ou nos futurs pères participants de ces si belles vertus qui font de lui leur modèle : l'humilité, la douceur, la fermeté, la fidélité à la volonté de Dieu, la pureté !

LE SEIGNADOU HISTOIRE

ARTICLE N°38
LES PERSÉCUTIONS

Maximin le Thrace fut assassiné par sa garde, sort somme toute assez ordinaire pour les Empereurs du III^{ème} siècle. Ses successeurs ne poursuivirent pas sa politique répressive vis-à-vis du christianisme. L'Eglise, de nouveau, allait traverser une assez longue période de paix. Philippe l'Arabe, auquel la Providence, après moult péripéties, avait confié les rênes de l'Empire le plus puissant du monde, avait même la réputation d'être chrétien… Désormais, le « *christianum esse non licet* » avait cédé la place à une tolérance quasi officielle, puisque le pape Fabien, en 236, ne craignit pas de réclamer et d'obtenir de l'Empereur le rapatriement des reliques du martyr saint Pontien depuis les mines de Sardaigne. En grandes pompes, le pape fit enterrer son prédécesseur dans les catacombes de la via Appia, dans la fameuse crypte des papes.

Ces périodes de paix – relatives, puisqu'une émeute à Alexandrie en 249 provoque le martyr de très nombreux chrétiens – représentaient cependant pour l'Eglise un danger. Tous les tièdes, qui avaient reculé devant l'horreur des supplices, bien qu'en leur for intérieur ils aspirassent au baptême, se précipitaient en foule vers les fonds baptismaux. S'ensuivait un accroissement certain, mais « le sel perdait de sa saveur… » Certains chrétiens se comportaient si mal qu'ils donnaient à rire aux païens eux-mêmes. Quand sur le trône des Césars allait de nouveau monter un de ces Empereurs convaincus que le christianisme était incompatible avec la grandeur et l'unité de l'Empire Romain, ces chrétiens attiédis se précipiteront dans l'apostasie sans hésitation, provoquant un grand scandale dans l'Eglise.

En effet, en 250, à Philippe l'Arabe, avait succédé, après un coup d'état militaire, celui que les chrétiens surnommeront « le grand serpent », Dèce. Originaire de la province d'Illyrie, le nouvel Empereur était romain jusqu'au bout des ongles, père de famille vertueux, soldat et général au courage intrépide ; dans ses veines coulait le sang d'un Romain digne de Caton ou d'Auguste. Malheureusement, il fit le raisonnement simpliste qui avait déjà trompé Septime Sévère : « Pour l'unité de l'Empire, il faut une foi commune : celle des ancêtres. » Il publia un édit de persécution « capable de faire tomber les élus » selon saint Denys d'Alexandrie. Bien qu'il ne visa pas les seuls chrétiens, ceux-ci en pâtirent le plus, selon le principe si souvent invoqué par les martyrs devant les juges éberlués qui n'y comprenaient rien : « *Non possumus* ! ». En effet, pour Dèce, il ne s'agissait que de donner des gages de fidélité. Pour les chrétiens, cela revenait à renier le Christ. La démarche semblait pourtant anodine : un modeste sacrifice public à Rome et à César, aussitôt suivi de la remise par un magistrat d'un certificat attestant que la personne avait bien accompli son devoir de citoyen de l'Empire…

L'Empereur n'était pas du genre à tergiverser. L'application de l'édit ne dépendit pas, comme ce fut souvent le cas dans le passé, du zèle de magistrats des provinces. Les consignes étaient claires, et l'opération fut menée strictement. On s'appuya sur les registres du cens, tenus scrupuleusement dans l'Empire, et on convoqua les suspects.

Beaucoup de chrétiens, attiédis et apeurés par la perspective des supplices, se targuèrent de ce qu'il ne s'agissait finalement que d'un acte civique, et qu'il n'engageait pas à grand-chose sur le plan religieux. Les apostasies se comptèrent par centaines, par milliers.

D'autant plus que l'Empereur a donné des consignes. Cet homme ne tient pas à voir le sang couler, et, à l'instar de Trajan qui expliquait à Pline le jeune ne pas chercher tant à punir le crime d'être chrétien qu'à le faire cesser, réclame de ses magistrats qu'ils veillent à obtenir l'apostasie plutôt que le martyr. En certains endroits, on laissera pourrir dans les cachots les plus têtus.

Une des premières victimes fut le pape Fabien, qui sommé de sacrifier, refusa, et fut exécuté, sans bénéficier d'ailleurs d'un supplice de longue durée… Son attitude eut le mérite de mettre fin aux controverses qui troublaient l'Eglise. Il était impossible à un chrétien d'accomplir « l'acte civique », sans pécher gravement contre la foi. C'était renier le Christ. En effet, en certaines villes de l'Empire, on avait vu l'évêque accompagné de son clergé venir gaiement sacrifier à Rome et à César…

Ephéméride du mois d'avril 2022		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES MONTREAL		SACRÉ-CŒUR CASTRES	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
ven. 1	De la Férie *1er vendredi du mois*		6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	11h00 : messe votive du Sacré Cœur chantée, suivie de l'exposition du TSS 16h30 : chapelet, Bénédiction et Salut
sam. 2	De la Férie *1er samedi du mois* *mémoire de Saint François de Paule, Confesseur*	16h00 : abbé Peignot	7h45 et 11h30 10h45 : activités 1er samedi	18h00 : abbé Espi	8h00
dim. 3	**Ier Dimanche de la Passion** *1ère classe, violet*	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 4	De la Férie *mémoire de Saint Isidore, Confesseur*		7h45 et 11h30		8h00
mar. 5	De la Férie *mémoire de Saint Vincent Férier, Evêque, Confesseur et Docteur*		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mères de famille		7h15 et 11h40
mer. 6	De la Férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 7	De la Férie		6h45 et 11h30 10h30 : messe chantée des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 8	**Fête de Notre Dame des Sept Douleurs** *mémoire de la Férie* *1ère classe, blanc*		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 9	De la Férie	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 10	**Dimanche des Rameaux** *1ère classe, violet*	9h30	8h00 9h30 : **bénédiction des Rameaux**, **procession** et **messe** avec chant solennel de la Passion	10h00 : abbé Chabot-Morisseau	8h30
lun. 11	Lundi Saint *1ère classe, violet*		6h45 et 11h30		8h00
mar. 12	Mardi Saint *1ère classe, violet*		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 13	Mercredi Saint *1ère classe, violet*	17h00-19h00 : abbé Delmotte	6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
jeu. 14	Jeudi Saint *1ère classe, blanc*	21h00-0h00 : confessions	8h30 : **Office des Ténèbres** 17h30 : **Messe vespérale** suivie de l'**Adoration du Saint Sacrement** au reposoir jusqu'à minuit.	17h30 : Confessions 18h00 : **Messe vespérale** suivie de l'**Adoration du Saint Sacrement** au reposoir jusqu'à 22h00.	9h00 : **Office des Ténèbres** 16h30 : **Messe vespérale** suivie de l'**Adoration du Saint Sacrement** jusqu'à minuit.
ven. 15	Vendredi Saint ***jeûne et abstinence*** *1ère classe, noir*	Après la Liturgie de la Passion : abbés Delmotte et Peron	8h30 : **Office des Ténèbres** 13h30 : **Chemin de Croix** suivi de la **Liturgie de la Passion**	14h30 : Confessions 15h00 : **Chemin de Croix** 16h00 : **Liturgie de la Passion**	9h00 : **Office des Ténèbres** 13h45 : **Chemin de Croix** 15h00 : **Liturgie de la Passion**
sam. 16	Samedi Saint *1ère classe, violet*	15h-18h : confessions 21h00 : abbés Peignot et Espi	9h00 : **Office des Ténèbres** 22h00 : **Veillée Pascale**		9h00 : **Office des Ténèbres** 22h00 : **Veillée Pascale**
dim. 17	**Résurrection de Notre Seigneur** *1ère classe, blanc*	9h30	8h00 : **Messe basse** 10h00 : **Messe chantée** 17H30 : **Vêpres et Salut du TSS**	10h00 : **Messe chantée de Pâques** abbé Chabot-Morisseau	8h30 : **Messe chantée** 17H00 : **Vêpres et Salut du TSS**
lun. 18	Lundi de Pâques *1ère classe, blanc*		11h30		8h00
mar. 19	Mardi de Pâques *1ère classe, blanc*		11h30		8h00
mer. 20	Mercredi de Pâques *1ère classe, blanc*		11h30		8h00
jeu. 21	Jeudi de Pâques *1ère classe, blanc*		11h30		8h00
ven. 22	Vendredi de Pâques *1ère classe, blanc*		11h30		8h00
sam. 23	Samedi de Pâques *1ère classe, blanc*	16h00 : abbé Delmotte	11h30		8h00
dim. 24	**Dimanche in albis** *1ère classe, blanc*	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 25	Saint Marc, Evangéliste *Litanies majeures*		11h30		8h00
mar. 26	Saint Clet et Marcellin, Papes et Martyrs		11h30		8h00
mer. 27	Saint Pierre Canisius, Confesseur et Docteur		11h30		8h00
jeu. 28	Saint Paul de la Croix, Confesseur		11h30		8h00
ven. 29	Saint Pierre de Vérone, Martyr		11h30		8h00
sam. 30	Sainte Catherine de Sienne, Vierge		11h30		8h00